

Convention en faveur du développement de l'alternance pour AIRBUS en France

Préambule :

Pour préparer et former aux compétences clés dont AIRBUS et son entreprise étendue ont besoin, AIRBUS se mobilise pour accroître l'alternance sur ses sites en France et ainsi maximiser les chances d'insertion de ces diplômés dans les bassins d'emploi correspondants :

A AIRBUS, l'**Alternance** se décline avec un grand **A** :

- A** comme **AKC** (Compétences clés d'Airbus)
- A** comme **Appropriation** des valeurs de l'entreprise
- A** comme **Acquisition** d'un métier
- A** comme **Anticipation** des besoins des bassins d'emplois pour Airbus et l'entreprise étendue
- A** comme **Alliance** avec nos partenaires: CFA, Branche professionnelle, Pôle Emploi, Régions, CCI
- A** comme **Apprentissage** d'une culture Internationale

Engagement N°1 : Augmenter le nombre d'alternants

EADS a signé fin Juin 2011, avec Mme Nadine MORANO, Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle, une charte de mobilisation en faveur du développement des formations par alternance au sein de ses Divisions. A ce titre, à AIRBUS, l'objectif est d'augmenter notablement le nombre d'alternants (589 incluant les VIE à fin Décembre 2011, soit +40% par rapport à Décembre 2010) afin d'atteindre le pourcentage de 3.1% des effectifs (soit 700 alternants) sur trois cycles scolaires (soit en 2014), puis 4%, voire 5% à terme (plus de 1000 alternants).

Convention en faveur du développement de l'alternance pour AIRBUS en France

Engagement N°2 : Augmenter la capacité de formation du lycée d'AIRBUS

Ce développement de l'alternance, en ligne avec les compétences clé d'AIRBUS, s'appuiera sur le lycée AIRBUS qui va augmenter ses capacités de formation pour passer de 104 à 180 contrats d'apprentissage par an (+70%). En complément, les formations proposées par les écoles ou CFA partenaires ou les titres délivrés par la branche (CQPM) seront privilégiés, visant des diplômes de niveau 1-2 ou 3.

Engagement N°3 : Diversifier le parcours de formation et l'ouvrir vers l'entreprise étendue

Le projet mis en place vise également à proposer aux alternants, à terme et lorsque la législation le permettra, d'effectuer des parcours de formation mixtes entre leur CFA ou Ecole, AIRBUS et son entreprise étendue.

Engagement N°4 : Sensibiliser les alternants à la dimension multinationale d'AIRBUS

En complément des contacts réguliers avec les multiples cultures présentes au sein d'AIRBUS, tous les alternants reçoivent une sensibilisation à l'interculturel (1.5 jour de formation), principalement en début de leur période dans l'entreprise. De plus, en fonction du diplôme préparé, une immersion individuelle de 8 semaines à l'étranger, au sein d'un autre site AIRBUS ou d'une autre entreprise est mise en place.

Convention en faveur du développement de l'alternance pour AIRBUS en France

Engagement N°5 : Mise en place d'un accord d'entreprise « accueil au poste d'un nouvel arrivant »

Un accord d'entreprise en cours de négociation définira les conditions de mise en œuvre du tutorat des alternants, d'identification, de développement et de reconnaissance de la mission tutorale. Afin de favoriser l'intégration intergénérationnelle et l'acquisition des valeurs d'AIRBUS, et en ligne avec l'accord seconde partie de carrière d'EADS, les tuteurs sont prioritairement choisis parmi les seniors.

Engagement N°6 : Favoriser l'insertion professionnelle dans AIRBUS ou l'entreprise étendue

En outre, un suivi des alternants est mis en place, afin de faciliter leur insertion dans l'emploi au sein d'EADS, d'AIRBUS ou de son entreprise étendue. Dans cet objectif, des liens privilégiés seront établis avec les entreprises partenaires pour connecter leurs besoins et les profils des alternants en recherche d'emploi en fin de contrat d'alternance. Dans les bassins d'emploi des différents sites d'AIRBUS en France, les réseaux de l'UIMM et des CCI, et l'association PACTE PME seront utilisés pour faciliter ces connections

Engagement N°7: Entretenir des liens forts avec le système éducatif, les CFA et les établissements formant les alternants

S'appuyant sur ses salariés Ingénieur Pour l'Ecole (IPE) détachés vers les Rectorats des Académies de Toulouse et des Pays de Loire, AIRBUS participe à des actions variées autour de la diversité (notamment pour le handicap), de la mixité professionnelle, du développement durable, auprès du plus grand nombre possible de jeunes, filles et garçons, de toute origine, afin de les accompagner vers les études et carrières scientifiques conduisant aux métiers d'AIRBUS.

Ces actions s'adressent aussi aux enseignants, conseillers d'orientation, psychologues, inspecteurs, des chefs d'établissements de collèges et de lycées afin de promouvoir l'image réelle des métiers de l'industrie aéronautique.

En outre, AIRBUS maintient des relations régulières et de qualité avec plus de 80 CFA partenaires formant ses alternants à ses compétences clé, et favorise les échanges entre ses experts qualifiés et les équipes pédagogiques de ces établissements.

Convention
en faveur du développement de l'alternance
pour AIRBUS en France

Engagement N°8 : Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques

L'Etat souhaite accompagner AIRBUS dans la valorisation des formations par alternance, et assurera la promotion des actions mises en place.

Fabrice BREGIER

Nadine MORANO

Directeur Général Délégué

AIRBUS SAS

Ministre chargée de l'Apprentissage

et de la Formation Professionnelle